



Un visionnaire venu des Indes :

→ SHIYALI RAMAMRITA RANGANATHAN

MARIE-FRANCE BLANQUET

IUT de Bordeaux 3
mfblanquet@iut.u-bordeaux3.fr

Marie-France Blanquet est maître de conférences en sciences de l'information à l'université de Bordeaux 3, vice-présidente du CAPES de documentation interne et membre du jury du CAPES de documentation externe. Elle collabore régulièrement à la Revue de bibliologie, à Savoirs CDI et à Documentaliste – Sciences de l'information. Elle est notamment l'auteur de Science de l'information et philosophie : une communauté d'interrogations (ADBS, 1997) et ABC Docs : pour bien débiter, sous la direction de Patricia Fernandez (CRDP de Bourgogne, 2007).

Shiyali Ramamrita Ranganathan est souvent salué comme le père de la bibliothéconomie indienne, fondateur du mouvement pour les bibliothèques en Inde. Dans ce vaste pays, le rôle de ce mathématicien devenu bibliothécaire est toujours déterminant et actuel.

Cependant, cette dénomination géographique devient trop restrictive dès lors que l'on considère ce que ce génie a apporté aux sciences de l'information et de la documentation dans le temps comme dans l'espace. Il mérite, en effet, de dépasser ces frontières pour entrer, à l'échelle mondiale, dans le cercle des pères fondateurs des sciences de l'information et de la documentation. Son héritage reste aujourd'hui des plus vivants, et l'influence de ses recherches des plus actuelles. Ranganathan a anticipé presque tous les développements récents dans le domaine des sciences de l'information et de la documentation. Il n'a pas connu le développement des technologies de l'information et, en particulier, l'importance croissante du réseau internet. Cependant, il en a pressenti, non seulement l'existence à venir, mais aussi l'impact et l'importance pour la lecture. Ranganathan fait partie de ces visionnaires qui, comme Gabriel Naudé, C.A. Cutter ou Paul Otlet l'ont fait avant lui, oblige son lecteur à s'interroger en profondeur sur l'homme quand il est lecteur. Ainsi, il interpelle de nombreux acteurs : parents, enseignants, politiques, chercheurs... et, bien sûr, tous les professionnels de l'information, en particulier les bibliothécaires. Toute sa pensée est marquée par la volonté de mettre le lecteur au premier rang de toute préoccupation, recherche ou

action sur la lecture, en particulier parce qu'il pense que la lecture est un moyen de développement et d'épanouissement des personnes.

Pour cela, il écrit beaucoup : une cinquantaine de livres et plus de mille cinq cents articles. Ce sont des textes savants qui posent les bases des sciences de l'information, ou des rapports techniques, abordant de nombreux sujets théoriques ou pratiques de la bibliothéconomie : normalisation, classification, bibliothéconomie, bibliologie, formation des bibliothécaires... « Il a fallu à Das Gupta [un de ses élèves qui devient plus tard secrétaire de l'Indian Library Association quand Ranganathan en est le président] 405 pages pour en donner la bibliographie jusqu'en 1961 » rapporte Éric de Grolier¹. Tous ces documents témoignent de la puissance de pensée et de travail de ce bibliothécaire hors du commun, mais aussi de l'homme d'action infatigable à la rencontre duquel nous allons.

La vie de Ranganathan peut être relatée en trois principaux temps indissociables et complémentaires. Elle révèle d'abord, à travers ses multiples publications et actions, le chemin qui le mène des mathématiques à la bibliothéconomie et l'entraîne à tant s'intéresser aux classifications. Elle raconte ensuite l'histoire d'un Indien, fier de son pays et de son développement, qui passe, entre autres, par le développement des bibliothèques. Elle traduit enfin celle d'un scientifique

1. Éric de Grolier, « Shiyali Ramamrita Ranganathan (12 août 1892–27 septembre 1972) », in *BBF*, 1973, n° 5, p. 203-209. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1973-05-0203-003>

qui construit le socle de ce que, aujourd'hui, on désigne comme sciences de l'information et de la documentation.

Vie de Ranganathan

Ranganathan naît en 1892 à Shiyali, dans l'état du Tamil Nadu, province de Madras. Après de brillantes études de mathématiques et l'obtention d'une maîtrise, il devient, dans les années 1916 à 1928, enseignant dans cette discipline, d'abord dans la ville où il est né, puis à l'université de Madras. En 1923, l'université de Madras ouvre un concours pour la désignation d'un bibliothécaire. Sur les 900 candidats présents, un seul est retenu. C'est Ranganathan. « *I hated to become a librarian*² », déclare-t-il alors. Il a 32 ans. Il obtient ce poste sans connaître vraiment la bibliothéconomie. Pour découvrir ce nouveau domaine d'études, il part en Grande-Bretagne, à l'University College de Londres, de 1924 à 1925. La bibliothéconomie telle qu'on l'enseigne dans cette université lui paraît trop empirique et attachée à des « recettes ». C'est pourquoi, très marqué par sa formation scientifique initiale, il conçoit très vite le projet de fonder la bibliothéconomie sur une base et un esprit scientifiques. C'est pourquoi, également, il se passionne pour la partie mathématique de cette discipline, c'est-à-dire les classifications.

Cette formation lui permet de rencontrer William Charles Berwick Sayers, spécialiste des classifications, qui l'incite à se rendre dans les bibliothèques anglaises et le conforte dans sa vocation de bibliothécaire. En effet, Ranganathan visite plus de cent bibliothèques et en découvre le rôle humain, social et culturel, leur place dans le développement des personnes comme de la société. Cette révélation l'entraînera, de retour dans son pays, à se battre pour l'ouverture de bibliothèques publiques.

Quand il revient en Inde, Ranganathan a une quintuple activité :

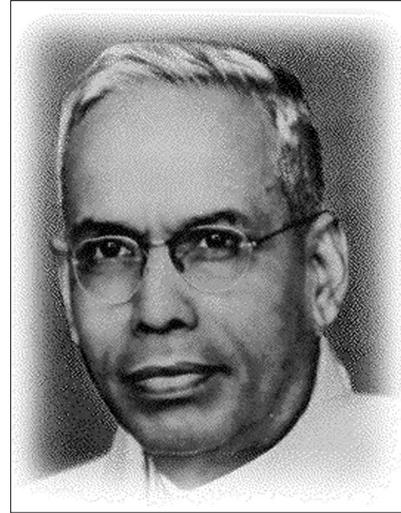
- Comme *bibliothécaire*, il organise notamment la bibliothèque universitaire de l'université de Madras qu'il dirige pendant vingt ans, puis celle de Delhi, avant de revenir en 1962 à Madras où il crée un « Department of Library Science ».

- Comme *formateur*, il forme de futurs bibliothécaires et milite pour défendre la nécessité de formations en bibliothéconomie. Il contribue à l'élaboration de programmes de formation en bibliothéconomie. Il définit lui-même sa technique d'enseignement : « *Peu de conférences, un minimum de discours unilatéral, pas de dictées de notes, pas de gavage.* » L'élève doit apprendre par auto-instruction, en communiquant et en discutant dans la classe ou dans des groupes. Il doit faire des « tutorial works », ou travail guidé. Le professeur doit susciter la réflexion de ses élèves. Comme Socrate, Ranganathan pratique la maïeutique, il forme des disciples plus que des élèves.

- Comme *citoyen*, Ranganathan s'engage pour le développement des bibliothèques vécues comme des leviers de développement, d'éducation des adultes, des enfants et des adolescents. « *Notre démocratie ne peut fonctionner avec succès, en vue de conduire à un bien-être social toujours plus grand, qu'avec le concours vigilant de l'ensemble des citoyens, éclairés et bien informés. Cela rend nécessaire un système de bibliothèques publiques*³. »

- Comme *voyageur* et *communicateur*, Ranganathan se déplace beaucoup et rencontre beaucoup de monde. Déjà, durant sa formation, il a visité les bibliothèques anglaises. Mais, durant sa vie de praticien et de théoricien, il découvre d'autres bibliothèques dans de nombreux pays et communique avec de nombreux spécialistes des bibliothèques.

- Comme *bibliothécaire savant*, Ranganathan est surtout connu et reconnu pour son apport savant et puissant dans les sciences de l'information, apport résumé autour de deux principaux axes dans la partie suivante.



Portrait de Shiyali Ramamrita Ranganathan

Lois de la bibliothéconomie

Pour faire comprendre l'importance de la lecture et surtout du lecteur, Ranganathan émet les célèbres lois de la bibliothéconomie⁴, qui sont publiées pour la première fois en 1931. Tenir le plus grand compte des besoins des utilisateurs des services de bibliothèques et de documentation/information est le leitmotiv qu'il exprime à travers elles.

Il utilise volontairement le terme de « loi » pour souligner la nécessité de la démarche scientifique qui doit conduire à étudier, pour le comprendre, le lecteur, le livre, la lecture et, donc, les missions essentielles des bibliothèques. « *Étant une science sociale, ses "lois" ne sont pas des "lois de nature" : ce sont, écrit-il, des principes normatifs auxquels doivent se conformer toutes les mesures d'organisation et toutes les opérations techniques*⁵. » Ces lois sont les suivantes :

- 1 Les livres sont faits pour être utilisés.
- 2 À chaque lecteur son livre.

4. *The Five Laws of Library Science*, Asia Publishing House, 1963.

5. Éric de Grolier, « Les politiques des bibliothèques, des services d'information et l'héritage de Ranganathan », in *Bulletin d'informations de l'ABF*, 1993, n° 158. En ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-43024

2. « *Je détestais l'idée de devenir bibliothécaire.* »

3. *Library Science*, décembre 1964, p. 289.

- 3 À chaque livre son lecteur.
- 4 Épargnons le temps du lecteur.
- 5 Une bibliothèque est un organisme en développement.

Il est intéressant de remarquer que les lois 2, 3 et 4 concernent directement le lecteur et ses besoins. Seule la dernière loi interpelle directement les bibliothèques inscrites, pourtant, en filigrane dans toutes les lois précédentes comme « porteuses » de lecture et d'éducation du public au besoin de lire.

Les lois côté lecteur

Ranganathan a le génie d'ordonner les maillons d'une chaîne originale : celle qui conduit, à la rencontre l'un de l'autre, un auteur et son œuvre qui existe en amont du lecteur à qui elle est destinée, et ce lecteur qui se tient en aval, qui peut-être n'est pas encore né, mais pour lequel cet auteur écrit et matérialise sa pensée dans le livre. Le livre devient le message qui permet cette rencontre, et il appartient au bibliothécaire, au sein de la bibliothèque, de non seulement la permettre, mais également de l'organiser.

C'est pourquoi ce bibliothécaire se montre si curieux et attentif à la diversité des lectures et des lecteurs. Il a découvert durant ses études et ses voyages la profonde hétérogénéité des lecteurs, différents suivant le sexe, l'âge, le lieu de vie, l'histoire personnelle... Ranganathan, comme avant lui Melvil Dewey, les considère tous, n'en exclut aucun, respectant par avance leur individualité et leur originalité. « *On trouve, disséminées dans ses écrits, bien des remarques, voire des anecdotes, montrant qu'il portait une grande attention à la personnalité de chaque lecteur, et dans les comptes rendus de séminaires publiés, on voit qu'il considérait comme essentiel d'apprendre à ses étudiants à établir avec les utilisateurs des relations de confiance et des rapports individualisés*⁶. »

Par ailleurs, comme, entre autres, Roubakine, fondateur de la bibliopsy-

chologie, Ranganathan, considérant l'acte de lire comme un acte de création, se refuse à établir une hiérarchie qualitative entre les bons et les mauvais livres : c'est le sens à donner aux lois 2 et 3. Un livre médiocre comme un « bon » livre peut éveiller une personnalité, et les deux reposent sur la même action : la lecture. Pour Ranganathan, il n'existe pas de « livres de gare » ni de livres d'excellence. L'essentiel est dans la prise en main d'un livre, qui fait de celui qui lit un lecteur. Dans cette rencontre, le bibliothécaire a un rôle essentiel à jouer : en épargnant le temps du lecteur et en faisant de la bibliothèque un lieu vivant et non un cimetière de livres (loi 1) et en alimentant constamment ses collections (loi 5).

Les lois côté bibliothécaire

Le respect du lecteur doit conduire la politique d'acquisition. Il est inutile d'avoir un fonds documentaire dormant, qualitativement défendable, mais inerte et sans lecteur. Le choix et l'utilisation des livres par le lecteur dépendent de la politique d'acquisition de la bibliothèque concernée. C'est pourquoi une bibliothèque doit être un organisme en développement.

Ranganathan explicite cette cinquième loi en précisant qu'une bibliothèque doit « pousser » ou « grandir » (« *growing* »). Ce terme doit être compris dans un sens organique : « grandir » supposant la vie enrichie de nouvelles substances nutritives, mais aussi l'élimination des déchets (désherbages).

Mais une bibliothèque n'est rien si elle n'est pas comprise dans un ensemble de bibliothèques en développement. Pour remplir au mieux leurs missions, les bibliothèques doivent travailler ensemble, suivant un système d'organisation et de coopération dûment pensé et organisé. Elles doivent, si elles se veulent efficaces, travailler en réseau, avoir des politiques d'acquisition, de traitement et de communication communes.

Les lois aujourd'hui

Oubliées un temps, ces lois sortent progressivement de l'ombre. À partir des années quatre-vingt-dix, un grand nombre de chercheurs, principalement anglo-saxons, s'appuient sur elles pour prédire le futur des bibliothèques, dire le rôle des lecteurs, ou pour les adapter au nouvel environnement virtuel dans lequel elles sont appelées à vivre. Tous s'accordent pour dire que depuis qu'elles ont été éditées, ces cinq lois « *sont demeurées une pièce maîtresse des valeurs professionnelles...*⁷ ».

Missions des bibliothèques

Dans leur ouvrage, *Future Libraries : Dream, Madness and Reality*⁸, Michael Gorman et Walt Crawford font le choix de rappeler ces lois pour dire que les temps changent, entraînant la profession de bibliothécaire à évoluer. Ces derniers devront à l'avenir faire des choses nouvelles et différentes pour leurs lecteurs et pour faciliter la transmission de l'information.

Cependant, les bibliothèques gardent leurs missions politiques, sociales, économiques et culturelles, avec comme rôle de conserver, organiser et diffuser la connaissance et l'information sous toutes leurs formes afin d'aider les lecteurs à y avoir accès. Ainsi, malgré les changements, les missions fondamentales restent les mêmes, qui doivent donner priorité à l'homme sur la technique. C'est pourquoi ils énoncent les « lois » sous une nouvelle forme :

- 1 Les bibliothèques servent l'humanité.
- 2 Respectez toutes les formes par lesquelles le savoir est transmis.
- 3 Utilisez la technologie intelligemment pour développer les services.
- 4 Protéger le libre accès au savoir.
- 5 Honorez le passé et créez le futur.

7. Richard Rubin, *Foundations of Library and Information Science*, 2nd ed., New York, Neal-Schuman, 2004.

8. Chicago, London, ALA Editions, 1995.

6. Éric de Grolier, « Les politiques des bibliothèques, des services d'information et l'héritage de Ranganathan », *op. cit.*

Des lecteurs actifs

Dans les années 2000, deux chercheurs finlandais, Timo Kuronen et Päivi Pekkarinen⁹, situent les bibliothèques à l'ère des réseaux mondiaux d'information, qui doivent affronter une énorme masse d'informations qu'aucune règle classique de la bibliothéconomie ne permet d'appréhender. C'est pourquoi ces chercheurs, tout en reconnaissant que les lois de Ranganathan sont toujours en vigueur dans les bibliothèques, proposent d'ajouter deux lois d'une grande actualité :

- 6 À chaque lecteur, sa bibliothèque (chaque lecteur doit pouvoir créer sa propre bibliothèque).
- 7 Chacun apporte sa contribution à la bibliothèque (chaque lecteur doit pouvoir mettre ses documents et ses écrits à la disposition de la bibliothèque planétaire).

La première loi souligne les changements technologiques quand la seconde met l'accent sur la liberté et le droit pour chacun de s'exprimer. Comme l'écrit Raymond Bérard, « ces deux lois sont bien dans la lignée de Ranganathan, qui, en militant pour la liberté d'expression, a contribué à forger la citoyenneté indienne sous le joug anglais ; nul doute que, de nos jours, il militerait en faveur de l'égalité d'accès à l'internet pour les pays du Tiers-monde¹⁰ ».

Un nouvel environnement : web, redocumentarisation et open source

En 2004, Alireza Noruzi reprend les lois de Ranganathan pour les adapter au web, qu'il analyse à partir de la question suivante¹¹ : le web épargne-t-il le temps du lecteur ? Il y répond par cinq « lois » originales, directement issues des lois de Ranganathan :

- 1 Les ressources du web sont faites pour être utilisées.
- 2 À chaque utilisateur sa ressource.
- 3 À chaque ressource son utilisateur.
- 4 Épargnez le temps de l'utilisateur.
- 5 Le web est un organisme en développement.

Pour sa part, et faisant suite aux travaux entrepris par le groupe T. Pédaque, Olivier Ertzscheid propose les cinq lois de la redocumentarisation¹² :

- 1 Tout est document.
- 2 Tout *fait* document.
- 3 Tout document est en transformation (et en renégociation) permanente.
- 4 Tout document est fait pour pouvoir être redocumentarisé.
- 5 La redocumentarisation est entropique et peut à son tour être l'objet d'une redocumentarisation.

Enfin, Mentor Cana¹³ transpose ces lois dans le domaine du logiciel et veut prouver que le logiciel libre répond bien à la philosophie du professionnel de l'information :

- 1 Les logiciels sont faits pour être utilisés.
- 2 À chaque utilisateur, son logiciel.
- 3 À chaque logiciel, son utilisateur.
- 4 Épargnons le temps de l'utilisateur.
- 5 Une bibliothèque de logiciels est un organisme en développement.

Toutes ces études convergent pour prouver à quel point la pensée de Ranganathan reste vivante aujourd'hui. Il en est de même pour l'autre grand apport de Ranganathan, qui concerne les classifications.

Les classifications

Pour de nombreux professionnels de l'information, le nom de Ranganathan est lié à celui d'une classification à l'intitulé étrange et au contenu ésotérique : la classification à facettes. Comme tous ceux qui réfléchissent

sur les classifications, en particulier les classifications bibliologiques, Ranganathan pense que classer est une des plus hautes opérations de l'esprit humain. Mais, fidèle à son regard centré sur le lecteur, il donne principalement à la classification le rôle d'une signalétique mise à son service. La classification est un outil qui permet de tracer de la façon la plus adéquate possible la route donnant aux lecteurs, malgré leur hétérogénéité profonde, les repères pour s'orienter dans ce monde peuplé de livres et de documents. Elle doit leur dire de façon exhaustive et pertinente le contenu des documents proposés dans le fonds documentaire.

Or, selon lui, les outils classificatoires proposés à son époque ne répondent pas à cet objectif. C'est pourquoi, il finalise, en 1930, la première classification à facettes, la *Colon classification (CC)*. L'objectif est de trouver une alternative aux classifications classiques, dites à structure hiérarchique, qui ne permettent pas de signaler l'appartenance d'un document à plusieurs classes du plan de classement et, à l'intérieur d'une classe donnée, de traduire les aspects spécifiques d'un document, ses différentes caractéristiques ou facettes.

Ranganathan interroge : quelles questions peut poser un lecteur intéressé par la sculpture ? Ce dernier souhaite pouvoir trouver, réunis selon différents critères, tous les documents sur un sculpteur donné, sur ce que la sculpture représente, la matière dont elle est faite, la technique utilisée... C'est pourquoi, dans la *Colon classification*, les documents sont représentés par une combinaison de concepts, appelés facettes. L'analyse par facettes permet la décomposition du sujet en divers éléments qui peuvent être développés isolément puis combinés suivant un ordre utile pour aboutir à des sujets composites : d'où le nom de classification analytico-synthétique par lequel on désigne souvent la *Colon classification*. Ainsi, notre lecteur intéressé par la sculpture pourra, grâce aux facettes, avoir en même temps les ouvrages portant sur toutes les sculptures d'animaux, réalisées en pierre, au vingtième siècle, en Chine.

9. « Ranganathan revisited: a review article », in *Journal of Librarianship and Information Science*, mars 1999, vol. 31, n° 1, p. 45-48.

10. *Journal of Librarianship and Information Science*, East Grinstead (Angleterre), Bowker Saur, vol. 30, n° 4, December 1998, vol. 31, n° 1 à 3. Voir le compte rendu par Raymond Bérard dans le *BBF*, 2000, n° 2 ; en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-02-0130-009>

11. « Application of Ranganathan's laws to the Web », *Webology*, décembre 2004, vol. 1, n° 2.

12. « Éloge de la redocumentarisation », avril 2011 : http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2011/04/eloge-de-la-redocumentarisation.html

13. Open source and Ranganathan's Five Laws of Library Science : www.kmentor.com/socio-tech-info/2003/07/open-source-and-ranganathans-f.html

Ainsi présentées, les facettes sont faciles à comprendre. Ce qui rend difficile leur approche est l'abstraction des intitulés des facettes qui la composent, au nombre de cinq, fondatrices et emblématiques de ce système classificatoire, que l'on appelle aussi le PMEST : *Personnalité* traduit le sujet ou concept principal du document; *énergie* désigne l'opération ou l'action subie par le sujet; *matière* informe sur une substance ou une propriété; *espace* et *temps* localisent le lieu géographique ou chronologique du document analysé.

Une première vie : classification à facettes

« La CC est la première classification bibliographique "pluridimensionnelle" dans son principe qui ait été conçue. Ranganathan a, en la matière, joué un rôle de pionnier. Sans son œuvre, une grande partie du mouvement d'idées qui s'est manifesté ces dernières années dans le domaine de la classification documentaire n'aurait sans doute pas existé » déclarait en 1962 Éric de Grolier¹⁴. Ranganathan trouve en effet, dans le monde de la classification, un certain nombre de disciples séduits précisément par la rupture qu'il instaure avec les classifications mono-hiérarchiques et par les possibilités offertes par ce système analytico-synthétique.

Les facettes font, dans les années cinquante, l'objet d'une première vie à travers les travaux importants entrepris, en particulier, par un groupe de recherche très dynamique : le Classification Research Group (CRG) fondé en 1952. Il est mené par des « grands » des sciences de la documentation : D.J. Foksett, Brian Vickery, Barbara Kyle... Sous l'impulsion du CRG, de nombreux thésaurus et classifications voient le jour, organisés par facettes. En France, le Centre national de la recherche scientifique publie quelques thésaurus à facettes. L'une d'entre elles, la Bibliographic Classification

construite par Bliss, est toujours vivante. Maintenu par la Bliss Classification Association¹⁵, c'est l'une des classifications à facettes encyclopédiques contemporaines.

Cependant, du moins en France, la flamme s'éteint car les facettes se révèlent, pour les bibliothécaires et les documentalistes, être inapplicables car trop théoriques, complexes et abstraites. « Le système de description d'organisation du savoir et de ses représentations conçu par Ranganathan, aussi génial soit-il, ne pouvait s'implanter à l'époque de sa création dans un milieu traditionnel où l'organisation hiérarchique était la seule qui soit viable en raison des limites imposées par les systèmes de recherche », explique Michèle Hudon¹⁶.

Aujourd'hui, les possibilités ouvertes par le web et les technologies de l'information changent complètement la donne, et l'organisation de l'information par facettes trouve une nouvelle vie. Celle-ci est d'abord le fait des commerciaux, qui démontrent dans leurs sites à destination de leurs clientèles l'intérêt des facettes et leurs facilités d'application. Ils montrent en ce sens le chemin aux professionnels de l'information, et cette seconde vie anime très vite le monde des bibliothèques qui offrent à leurs usagers des outils de navigation de plus en plus conviviaux. Elle anime également le monde de la recherche en sciences de l'information où des chercheurs analysent les principes à mettre en œuvre pour que le web devienne pleinement sémantique.

Une deuxième vie : classification et navigation à facettes

Les classifications à facettes suscitent, en effet, de plus en plus d'intérêt sur le web, et plus particulièrement dans le cadre du web sémantique, car elles permettent à l'utilisateur d'avoir une navigation par facettes corres-

pondant à ses besoins. Désormais, le modèle d'organisation proposé par Ranganathan est admiré pour la richesse et la précision des représentations qu'il permet de générer, pour sa grande souplesse et surtout pour la possibilité qu'il offre de représenter un domaine de connaissance de façon différente selon le point de vue adopté, l'auditoire auquel on s'adresse, l'objectif poursuivi... Il suffit, comme l'écrit Jacques Maniez, de comprendre le principe d'organisation de l'information des numéros Insee qui, dans un même « indice », apportent plusieurs informations. Cela permet de comprendre la dimension multidimensionnelle qui fait la force des classifications basées sur les facettes¹⁷.

Détour par les sites commerciaux

C'est peut-être pour cela que, bien avant les professionnels de l'information, les commerciaux des entreprises offrent à leurs clients la possibilité de naviguer sur leur site à partir de facettes choisies pour leur pertinence, car correspondant à leurs attentes. Dans une étude¹⁸, Heidi Adkisson examine comment l'e-commerce utilise la classification à facettes pour aider les gens à trouver des produits, avant de conclure sur son grand intérêt. Cela n'est pas surprenant, constate William Denton dans une autre étude : « Les facettes sont un moyen naturel d'organiser les choses. » Il souligne que beaucoup de concepteurs de sites web, même si ces derniers « n'ont jamais entendu parler de Ranganathan » ont redécouvert le principe des facettes en s'interrogeant sur les besoins de leurs clients¹⁹.

14. *Étude sur les catégories générales applicables aux classifications et codifications documentaires*, Paris, Unesco, 1962. Disponible en ligne : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001372/137244fo.pdf>

15. www.blissclassification.org.uk

16. « Organisation des connaissances et des ressources documentaires : de l'organisation hiérarchique centralisée à l'organisation sociale distribuée », *Les cahiers du numérique*, vol. 6, 2010/3.

17. « Des classifications aux thésaurus : du bon usage des facettes », *Documentaliste – Sciences de l'information*, 1999, vol. 36, n° 4-5.

18. www.hpdkisson.com

19. William Denton, « How to Make a Faceted Classification and Put It On the Web », novembre 2003 : www.miskatonic.org/library/facet-web-howto.html

La recherche à facettes

Les professionnels de l'information, eux, connaissent Ranganathan. Ils utilisent désormais les facettes pour offrir des outils de recherche, tels les catalogues à facettes – auxquels nous nous limitons ici –, permettant de présenter un résultat multidimensionnel de l'information recherchée par leurs usagers. Ils emboîtent ainsi le pas à E.J. Coates, qui, en 1962, utilise les facettes pour créer le «British Catalogue of Music».

Aujourd'hui, de plus en plus de bibliothèques permettent d'effectuer des recherches à facettes sur leurs catalogues. Il importe toutefois de distinguer classification à facettes et navigation à facettes. Dans un article du *BBF*²⁰, Marc Maisonneuve et Cécile Toutou explicitent cette différence. Au concept de classification à facettes s'est ajouté, avec internet, celui de navigation à facettes (en anglais, «*faceted browsing*» ou «*faceted navigation*»). Ne s'appuyant pas nécessairement sur la classification du même nom, la navigation à facettes présente les caractéristiques suivantes :

- Elle s'appuie sur une recherche sommaire sans possibilité de combinaison de critères, en demandant à l'utilisateur de saisir un mot sur lequel portera la recherche. C'est une recherche à la Google, sans distinction de critères de recherche.

- En réponse, le logiciel donne une vision globale des références répondant à la requête, sous forme d'une ventilation de ces réponses suivant diverses catégories accompagnées du nombre d'occurrences. Ainsi, pour une recherche sur Shakespeare, l'utilisateur sera informé qu'il existe 238 documents dont Shakespeare est l'auteur et 388 documents dont il est le sujet. De multiples possibilités de ventilation des références sont proposées. Ces différents angles de vue des résultats de la recherche sont les fameuses facettes de la navigation.

- L'utilisateur peut alors sélectionner une facette, par exemple le type de document, et restreindre les résultats de sa recherche par exemple aux seules vidéos.

- Tant qu'il demeure des références, l'utilisateur se voit proposer des restrictions successives (ne sélectionner que les vidéos d'une période ou d'un réalisateur...), avec possibilité de retour en arrière.

Dans cette même étude, les auteurs décrivent les avantages de la recherche par facettes pour l'utilisateur et, au risque de nous répéter, remarquons que les lois de la bibliothéconomie de Ranganathan sont inscrites en filigrane des atouts énoncés :

- Elle réduit le «bruit» généré par les recherches trop larges. Les angles de vue des résultats proposés à l'utilisateur lui permettent de préciser sa demande en fonction des éléments contenus dans la base : il n'a pas besoin de connaître a priori l'architecture des données, qui lui sont présentées sous forme de facettes.

- Elle «donne à voir» les ressources gérées par la bibliothèque.

- Elle propose à l'utilisateur une stratégie d'affinement de la recherche s'appuyant sur les résultats de sa première requête ; elle permet une démarche itérative laissant l'utilisateur libre de consulter les résultats obtenus ou d'en restreindre la liste jusqu'à l'obtention d'un ensemble jugé suffisant.

- Elle suggère également des solutions auxquelles l'utilisateur n'avait pas initialement pensé.

Dans un autre article²¹, le même Marc Maisonneuve constate que «*sur la plupart des sites, lorsqu'ils offrent un accès à de volumineuses bases encyclopédiques (certains sites marchands ou des catalogues de bibliothèques), la navigation à facettes est proposée après une première expression de la recherche et la fourniture des premiers résultats, afin de permettre à l'utilisateur d'affiner sa recherche, tout en proposant un large panel de réponses proches ou connexes. Cette navigation s'apparente aux promenades*

dans les rayons de la bibliothèque où le regard traîne à la recherche de l'ouvrage inattendu qui saura fortuitement retenir notre attention».

Ranganathan approuverait aujourd'hui le travail des professionnels de l'information dans l'organisation de cette promenade qui permet au lecteur d'heureuses découvertes. ●

Novembre 2011

20. Marc Maisonneuve et Cécile Toutou, «Une nouvelle famille d'Opac : navigation à facettes et nuages de mots», *BBF*, 2007, n° 6, p. 12-19. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0012-002>

21. «De la classification documentaire aux sérendipités documentaires» : www.bibliobsession.net/2010/03/01/classification-a-facettes